

MUNICIPALITÉ

Budget municipal

Le budget municipal est un acte juridique. Il prévoit et autorise les recettes et dépenses de la Ville. Il est voté tous les ans par le conseil municipal. Il doit toujours être en équilibre.

Budget et chiffres clés

La présentation du budget en conseil municipal est un acte majeur. Voté par les conseillers municipaux, le budget prévoit et autorise les recettes et les dépenses de notre commune. C'est un outil de prévision et de gestion indispensable au bon fonctionnement d'une ville, tout comme la tenue d'un budget au sein d'une famille.

LE BUDGET DE PETIT-QUEVILLY EN CHIFFRES !

